

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-7-chem | Accusation. Inquisition](#) Item [M. Guillemard. L'enquête civile en Bourgogne. | L'enquête par turbe se détache de l'inquisition \(droit bourguignon\).](#)

M. Guillemard. L'enquête civile en Bourgogne. | L'enquête par turbe se détache de l'inquisition (droit bourguignon).

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote [b001_f0143](#)

Source [Boite_001-7-chem | Accusation. Inquisition](#)

Langue [Français](#)

Type [FicheLecture](#)

Personnes citées [Guillemard, Maurice](#)

Références bibliographiques [Guillemard, L'enquête civile en Bourgogne, spécialement à l'époque des derniers ducs et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1300](#)

Relation [Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730](#)

Références éditoriales

Éditeur [équipe FFL \(projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*\) ; projet EMAN \(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle\).](#)

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Mr. Guillemot
L'inquisition en
Bourgogne

143

L'enquête par lettre de déche de l'inquisition
(de l'origine)

1. L'inquisition /rangue (dont a été bien soulevée
en Bourgogne) est répandue au x^e par l'ordre
ordinaire.

Une des raisons est que, dans le cas où elle n'est
pas faite, il est difficile de voir les choses.

2. Elle se développe en Bourgogne, à la fin du xⁱⁱⁱ^e,
(et développe de la même manière)

En 1154, l'évêque d'Autun, notifie un accord
survenu entre l'évêque de Langres et l'évêque de
Autun : si le monastère ou le comte ne peuvent
avoir droit, ils auront son de ce.

Au début du xⁱⁱⁱⁱ^e, se présente l'inquisition
et l'inquisition.

En 1216, l'évêque de Bourgogne, confirme
la union de droit à l'évêque de Langres, en
l'enquête.

En 1208, l'évêque de Toul, l'évêque de Philippe
Auguste en Bourgogne, les moines et l'inquisition
se réunissent par le redoublement du droit de Roy

3. De ces enquêtes, il est souvent fait mention
de "prudens homines" (BnF MSS)

autres motifs de ce genre ont été l'inquisition
par lettre : procédure destinée à montrer la

coultures sur un > particulier.

- cette moindure est + hôt et, disposition
de ruges que de plaidons. Appt 84 - de
1200 hôt. (en enquête chant dillens coultures)

- La hôte est hôte de gen. "medant". On
leur de standard de mître revant. a leur
pied de quechus. Ils se rehaient de dillens.
Puis ils nomment reporter que dillens, - mi
en dillens hôt, donner réponse à l'enquêteur.

ceux-ci in l'ensemble en ~~en~~ turhens
un m.

s'ity sont une dillens, la coultures n'est
n'ibeli.

4. La notation de coultures se distingue
en enquête par hôte. Elle furent approuvées
en 1667.

nr 25-37.